

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 23 MARS 2024

Date de la convocation 18/03/2024

L'an deux mille vingt-et-quatre, le vingt-trois mars, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.

Présents : Frédéric CAMPS, Dominique DUFOSSE, Alain CABÉ, , Michel MERIC , Serge KOSMINSKY, Gilles de SAINT BLANQUAT, Gilberte VALERO, , Séverine COMMENGE. Aurélie MIR, Sylvie GOUZY
Procurations : Patrick LAFONT à Michel MERCI ; François CHAUVET à Sylvie GOUZY
Absents : Steeve DENOY, Jérôme PEREIRA-SANTERRE, Marie-Ange POUILLET
Secrétaire de séance : Séverine COMMENGE

2024-016- OUVERTURE DES DROITS AU RIFSEEP POUR LES AGENTS CONTRACTUELS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L714-4,
Vu l'avis du Comité Technique en date du 04 juin 2019 et du 1er juillet 2019
Vu la délibération en date du 25 juillet 2019 portant sur la mise en place du RIFSEEP pour les agents titulaires et stagiaires,
Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 27 février 2024,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 25 juillet 2019 le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) a été mis en œuvre pour le bénéfice des agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non complet et à temps partiel.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'élargir la mise en place du RIFSEEP aux agents contractuels de droit public.

Les autres dispositions de la délibération précitée demeurent inchangées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **ÉLARGIT** le bénéfice du RIFSEEP à tous les agents contractuels de droit public.
- **Précise** que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
- **Mandate** Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Frédéric CAMPS

POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ
Dominique DUFOSSE

